



ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE



*Compte-rendu des diverses  
missions à travers le monde*

Février 2023

Médard KOUDEBI

Président de l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE

Tél : + 0033 6 03740989 (France) / +229 96612020 (Benin)

Mail : [benindiaspora.assistance@yahoo.com](mailto:benindiaspora.assistance@yahoo.com) / [koudebimedard@yahoo.fr](mailto:koudebimedard@yahoo.fr)

## **SOMMAIRE**

### **REMERCIEMENTS**

**CHAPITRE I:** RAPPORT DE MISSION DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE RELATIF AU RANÇONNEMENT ET À LA CORRUPTION TRANSFRONTALIÈRE DANS L'ESPACE CEDEAO

**CHAPITRE II:** RAPPORT DE LA MISSION HUMANITAIRE DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE, SUITE À NOTRE TOURNÉE EN AFRIQUE DE L'OUEST, DONT LES CONCLUSIONS INTERPELLENT LES MINISTRES DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FACE À L'AMPLEUR QUE PREND LA TRAITE DES HUMAINS AU BÉNIN.

**CHAPITRE III:** L'ETAT DES PLATEAUX TECHNIQUES ET SANITAIRES DES PAYS DE L'ESPACE DE LA CEDEAO

**CHAPITRE IV:** L'INSECURITE ROUTIERE DANS L'ESPACE DE LA CEDEAO.

**CHAPITRE V :** LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**CHAPITRE VI :** QUELQUES ACTIONS SOCIALES DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE

**CHAPITRE VII:** ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE ET L'ASSOCIATION OUEST AFRICAINE DU COMMERCE TRANSFRONTALIER DES PRODUITS ALIMENTAIRES AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET HALIEUTIQUE (AOCTAH)

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de plusieurs personnes, qui nous ont été d'une aide précieuse au cours de nos diverses tournées tout au long de l'année 2022 et de janvier 2023. Ainsi, ils vont à l'endroit de / du / des :

- 🇳🇮 Président **Patrice TALON** du Bénin et aux membres de son gouvernement,
- 🇳🇮 Président de la République du Togo **Faure GNASSINGBÉ**,
- 🇳🇮 Président **Alassane Ouattara** de la Côte d'Ivoire,
- 🇳🇮 Président de la République du Nigeria, **Muhammadu Buhari**,
- 🇳🇮 Président de la République du Ghana **Nana Akufo-Addo**,
- 🇳🇮 Président de la République du Sénégal **Macky Sall**,
- 🇳🇮 Président en exercice de la CEDEAO et Président de la Guinée Bissau **Umaro Sissoco Embaló**,
- 🇳🇮 Président de la République du Niger **Mohamed Bazoum**,
- 🇳🇮 Les **anciens Présidents** de la République du Bénin pour leurs conseils,
- 🇳🇮 Premier ministre togolais Madame **Victoire S. TOMÉGAH-DOGBÉ**,
- 🇳🇮 Ministre des affaires étrangères togolais Mr **Robert DUSSEY**,
- 🇳🇮 Ministre Général de Brigade togolais **DAMEHAME Yark**,
- 🇳🇮 Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile togolais,
- 🇳🇮 Ministre de la fonction publique togolais Mr **Gilbert BAWARA**,
- 🇳🇮 Ministre de l'administration territoriale togolais Mr **Essomanam EDJEBA**,
- 🇳🇮 Premier ministre ivoirien **Patrick ACHI**,
- 🇳🇮 Ministre des affaires étrangères ivoirien **Kandia Camara**,
- 🇳🇮 **Ambassades des USA** et des **pays européens** ainsi qu'à leurs cabinets militaires pour leur assistance sécuritaire dans les pays que nous avons traversés,
- 🇳🇮 La presse nationale et internationale (radios, télévisions et journaux pour leur soutien inconditionnel de tous les jours),
- 🇳🇮 Gouvernement ivoirien, aux responsables des églises catholiques et du christianisme céleste,
- 🇳🇮 pasteur mondial **BENOÎT ADEOGOUN** de l'église Christianisme Céleste;
- 🇳🇮 l'ensemble des membres de la paroisse mère de Porto Novo, particulièrement le colonel **Marcellin ZANNOU** que nous avons dérangé surtout pour la somme minimum de 350.000 CFA versée par étudiant,
- 🇳🇮 Clergé catholique Béninois,
- 🇳🇮 Mgr **Mark Gerard Miles**, nonce apostolique au **Bénin** et au **Togo**,
- 🇳🇮 Mgr **Michael Crotty** nonce apostolique du **Burkina Faso** et du **Niger**,
- 🇳🇮 recteur de la basilique Notre-Dame de **Yamoussoukro**,
- 🇳🇮 Archevêques ainsi que les prêtres et l'ensemble des **bonnes volontés**,

- ✚ nos représentants dans les 48 pays, l'ensemble des 1074 ONG partenaires et associations et jeunes chambres,
- ✚ Madame **Rita AKOHA-AKOBI**, directrice du Maquis du Bénin à Cotonou,
- ✚ couple **Aguessy** de Colombes pour leur soutien au orphelins,
- ✚ Monsieur **DOTOU MAOUGNON GUY TANKPINOU** et son épouse madame **KAKPOVI MARLEYNE** pour leur soutien et assistance aux orphelins et action humanitaire de notre ONG,
- ✚ Madame **Célestine ZANO**, ancienne Directrice du Cabinet du Président Mathieu KEREKOU et Représentante du Secrétaire Générale des Nations Unis pour les élections en Côte d'Ivoire,
- ✚ l'ensemble des **généraux, officiers, sous-officiers et hommes de rang en uniforme** du Bénin et de la CEDEAO,
- ✚ l'ensemble des **Directeurs des hôpitaux et agents de santé** du Bénin pour leur combat au quotidien pour sauver des vies malgré l'absence de plateaux techniques de qualité,
- ✚ l'ambassadeur du Bénin auprès du Maroc Monsieur **Serge DAGNON**,
- ✚ Monsieur le DC du ministère des affaires étrangères du Bénin,
- ✚ Secrétaire Général du ministère des affaires étrangères monsieur **ERIC ZINSOU**,
- ✚ Madame **Inès KEREKOU** la directrice Europe du ministère des affaires étrangères pour le professionnalisme avec lequel elle à toujours aidé les Béninois de la Diaspora en difficulté Depuis qu'elle était consul général du Bénin auprès de la France,
- ✚ Mademoiselle **SAMUEL**, Directrice des Affaires consulaires du ministère des affaires étrangères du Bénin pour ses efforts dans la résolution des difficultés de nos compatriotes,
- ✚ Directeur **SEGO G. OLIVIER** du centre Béninois SAVOIR-FAIRE qui nous accordé une réduction de 30% sur la scolarité et les frais de formation des jeunes enfants dont nous lui avons parlé,
- ✚ Les maîtres **Cyrile Y. DJOKUI**, **Rufin TCHAKPE** et **Saturnin AGBANI** pour leur assistance.

## CHAPITRE I:

# RAPPORT DE MISSION DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE RELATIF AU RANÇONNEMENT ET À LA CORRUPTION TRANSFRONTALIÈRE DANS L'ESPACE CEDEAO

Le Bureau de **L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE**, suite à plusieurs plaintes reçues de divers ressortissants de divers pays, relatives aux violations des droits humains, des traités et accords de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace commun, a mené des enquêtes et fait plusieurs déplacements dans les pays de la sous-région pour constater l'effectivité ou non des plaintes reçues.

Ainsi donc, du **23 Novembre au 05 Décembre 2022**, un certain nombre de pays ont été visités et des contrôles minutieusement ont été menés. C'est dans cet élan, qu'une escale d'une heure a été faite à Niamey au Niger pour apprécier l'application de la libre circulation des personnes au sein de la CEDEAO. Il faut rappeler que nous étions sur un vol Air France. C'est ainsi que nous avons remis notre passeport Beninois pour effectuer toutes les formalités, lesquelles terminées, nous avons embarqué de nouveau pour rejoindre Lomé au Togo.

Arrivé au Togo, lors de la présentation de notre passeport Beninois, le service de contrôle nous fait comprendre que pour un vol en provenance de L'Europe, tout passager doit détenir soit un visa Schengen dans son passeport, soit un titre de séjour, ou présenter sa binationalité.

### **C'est à croire qu'ils se transforment en préfecture Française à l'aéroport.**

Puis, à cette bévue, s'est ajoutée une série d'escroqueries à travers lesquelles, tous les binationaux non Togolais se sont vu imposer l'achat d'un visa Togolais avant de rentrer sur le territoire Togolais, ce qui est une discrimination et une violation des traités de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

Voulant mieux cerner les contours de cette affaire rocambolesque, nous avons eu l'information que, malgré notre escale à Niamey, et malgré notre présence dans l'aéroport du Togo, on considère que nous ne sommes pas encore dans l'espace de la CEDEAO et que notre passeport de la CEDEAO n'a pas valeur d'être. Malgré notre escale au Niger avant le Togo, et supposons que l'avion se soit écrasé sur la piste Togolaise, ne dirait-on pas que l'avion s'est écrasé au Togo ? Personne ne dirait que l'avion s'est écrasé dans un pays Européen.

### **Ce raisonnement des autorités de l'immigration Togolaise ne tient pas la route.**

Après nous être rendus à la direction de l'immigration, plus précisément le 24 novembre, au Bureau 19 situé au quatrième étage, il en ressort qu'il n'y a ni lois, ni règles pouvant justifier le préjudice subit au niveau de l'aéroport togolais par les binationaux ressortissants de la CEDEAO et que, ce sont des décisions personnelles venu d'en haut qui ont été appliquées à ce niveau. Tout ceci en

violation flagrante des accords de libre circulation des personnes et des biens au sein de l'Espace CEDEAO.

Eu égard de tout ce qui précède, le Bureau de **l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** a déposé une plainte auprès des autorités Togolaises notamment le Ministre de l'Intérieur, le ministre des affaires étrangères avec ampliation à Madame le Premier Ministre ainsi qu'au Président Togolais Monsieur **Faure GNASSINGBE**. Ampliation a été aussi faite à tous les ministres des affaires étrangères de l'espace CEDEAO, les chefs de gouvernement, les premiers Ministres pour les pays qui en ont au sein de l'espace.

Ainsi, le Président Béninois son Excellence Monsieur **Patrice TALON** a reçu sa plainte le 06 décembre 2022 à 11heures 05 minutes, le Président **Faure GNASSINGBE** a reçu le sien la veille soit le 05 décembre, le Président **BUHARI** du Nigeria a reçu également le sien, le président Ghanéen **NANA-AKUFO Addo** de même que le Président Ivoirien Monsieur **Allassane Dramane OUATTARA** le 12 décembre 2022 ainsi que les autres chefs d'états de la CEDEAO.

Au cours donc de notre tournée, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs délégations et certains Chefs d'États, puis avons profité pour mener une enquête sur le degré de la corruption transfrontalière en Afrique de l'Ouest.

Nous avons ainsi découvert que quatre pays se challengent et se disputent la première place en matière de corruption transfrontalière. Il s'agit du **Togo**, du **Ghana**, de la **Côte d'Ivoire** et du **Mali**.

Nous avons néanmoins constaté que les méthodes de rançonnement quant à elles varient d'un pays à un autre. Ainsi donc, au :

### **TOGO**

L'homme en uniforme Togolais essaie de t'intimider puis te prend l'argent de manière agressive comme ce que nous avons subi à l'aéroport de Lomé de la part d'une femme policière.

### **GHANA**

L'homme en uniforme Ghanéen t'invite au moment de la traversée dans une petite pièce soit disant pour des contrôles et la protection de ta dignité, puis c'est à l'intérieur qu'il récupère l'argent. En voulant leur donner à l'extérieur, il te supplie de ne pas lui causer de problèmes.

### **COTE D'IVOIRE**

L'homme en uniforme Ivoirien n'a lui aucune pitié en matière de rançonnement. De Noé (frontière avec le Ghana) à Abouasso, nous avons une distance de 52 km. Et à partir de là, vous avez sept (07) barrages qui vous coûtent au minimum 10.000 FCFA voir plus, selon le document de circulation présenté. Une fois que le policier ivoirien vous fixe le montant à payer, il vous impose de remettre l'argent au chauffeur (forme de sous-traitance) de peur que vous soyez porteur d'une caméra cachée. Puis, c'est le chauffeur qui va le lui remettre.

## **MALI**

L'homme en uniforme malien utilise la manière douce. Il vous fixe le montant puis, lorsque vous essayez de négocier, il essaie de vous amadouer en disant que c'est la crise, les enfants doivent manger, puis il le prend en douce.

Trois (03) autres pays complètent la pyramide en matière de corruption transfrontalière dans l'espace CEDEAO. Il s'agit de la **Guinée-Conakry**, du **Burkina-faso** et du **Niger**.

Après ces pays viennent le **Nigéria** et le **Sénégal**.

Le seul Pays de la CEDEAO qui respecte les textes sous-régionaux en matière de libre circulation des personnes et des biens et où la police ne rançonne personne en transit est : **LE BENIN** .

Il faut rappeler que le Président Béninois, **Patrice TALON** dans sa quête de développement du tourisme a pris un décret personnel, malgré l'existence des traités et accords de la CEDEAO, pour exonérer les pays Africains de visa pour rentrer sur le territoire Béninois. A cela s'ajoute la réforme dans le secteur de la police (pas encore totalement satisfaisante) mais, qui a permis en partie de régler ce problème. Ainsi donc, au regard de cet effort manifeste, nous décernons un satisfecit total aux Autorités Béninoises, ainsi qu'à la police Béninoise pour tous les efforts consentis dans le cadre du respect des traités et accords sous-régionaux afin de faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

Somme toute, nous nous sommes rendu compte que la corruption transfrontalière est la deuxième cause de la pauvreté en Afrique parce que, par exemple à titre illustratif, un commerçant qui achète un sac au Bénin à trois mille (3.000) FCFA, lors de la traversée du Togo, peut se voir contraint de payer près de 2.000, ce qui ramènerait le prix du sac à 5.000. En supposant, qu'il doit traverser le Ghana, il peut payer jusqu'à hauteur minimum de 4.000, ce qui augmente déjà le coût du sac, dont le prix de revient avoisinerait déjà 9.000, tout calcul fait. S'il doit rejoindre la côte d'ivoire, en passant par les douaniers, la police et les contrôles y afférents, les hommes en uniforme diront

que la frontière entre Elibo et Noé est toujours fermée jusqu'à présent à cause de la COVID-19. Car jusqu'à cet instant, la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Ghana demeure toujours fermée. Du coup, les hommes en uniforme tenteront de vous prendre jusqu'à 4.000 FCFA, ce qui fait qu'un sac acheté au Bénin et en transit pour la Côte d'Ivoire peut revenir, avec les faux frais et la corruption, au commerçant à environ 13.000 FCFA et ce dernier va le vendre à 18.000 FCFA.

Voilà une grande cause de la cherté de la vie en Afrique, **LA CORRUPTION TRANSFRONTALIÈRE** qui s'impose comme deuxième source de pauvreté en Afrique.

La troisième source de pauvreté est liée aux injustices et à la mauvaise Gestion du temps.

La majorité des Africains, pour un rendez-vous fixé à huit (08) heures, c'est entre 07 heures 30 et 08 heures qu'ils vont prendre leur douche, quitter la maison entre 08h 40 et 09 heures. Ceci conduit à une mauvaise rentabilité, et c'est tout un cycle qui s'enchaîne.

Même une vendeuse ou un conducteur de Taxi-moto, vous fera perdre parfois 15 minutes pour débattre du prix.

Imaginez que ce dernier doit rencontrer 20 clients au cours de sa journée. S'il doit débattre pendant 15 minutes, vous rendez-vous compte du temps perdu ?

Voilà donc pour nous, un début de causes à corriger pour développer le Continent et faire de nos nations, des pays Émergents.

La corruption au Bénin a atteint des proportions impensables allant parfois à la mauvaise interprétation des lois au profit de X ou Y. Du côté des journalistes, ils sont muselés, indirectement intimidés, et donc empêchés de faire jaillir la vérité sous peine de sanctions par la HAAC, ce qui constitue une épée de Damoclès qui plane sur leurs têtes et empêche la majorité d'être professionnelle.

Il nous faudra donc à l'avenir redynamiser les efforts dans chaque pays membre de la CEDEAO au sujet de ces trois (03) facteurs responsables du retard de l'Afrique pour atteindre les objectifs de développement durable du millénaire. Il s'agit de :

- Corriger la mauvaise gouvernance, la première cause de la pauvreté et de l'immigration clandestine vers l'Europe
- Combattre la corruption transfrontalière qui est la deuxième cause de la cherté de la vie et de la pauvreté après la mauvaise gouvernance

- Rationaliser la gestion du temps et réduire les injustices dont sont victimes les plus démunis.

**NB:** Vous trouverez jointe en annexe la copie de la lettre-plainte déchargée par les cabinets de plusieurs gouvernants, tout en espérant que lors des prochains sommets, nos chefs d'États puissent se pencher sur ces sujets.

### **Nos constats et recommandations liés à la Diaspora Béninoise :**

Après notre tournée en mars/avril au Canada et aux États-Unis puis, dans les pays de l'Europe courant juin/juillet, dans les pays du Golf en août puis dans les pays du Maghreb en septembre ainsi que dans les pays de la CEDEAO en novembre et décembre et après des échanges avec nos collaborateurs et représentants dans les 48 pays du monde et ONG partenaires, nous pouvons retenir que :

- a) le Bénin a la meilleure diaspora qualifiée et majoritairement diplômée qui ne pose pas de soucis aux pays d'accueil et qui s'intègre très vite. La preuve, il y a moins de prisonniers Béninois migrants dans les pays que nous avons visités.
- b) La Diaspora Béninoise majoritairement à travers le monde, s'est sentie délaissée par ses gouvernants du fait que, compte tenu des raisons économiques, le Bénin a fermé 32 ambassades et consulats sur 39, ce qui rend aujourd'hui très difficile le renouvellement des documents des Béninois qui ne sont pas des binationaux surtout ceux en situation irrégulière.
- c) Les Béninois se sentent abandonnés en cas de problème car aucune chancellerie ne les assiste en cas de problèmes juridiques à l'étranger. De plus il y a même un article du code électoral qui exclut de manière indirecte, les Béninois en leur imposant une condition de résidence permanente de 3 ans pour être candidat.
- d) En cas de déplacement dans l'espace CEDEAO pendant ses vacances ou ses missions, la diaspora Béninoise est souvent dégoûtée voire humiliée et agressée par les policiers corrompus dans plusieurs pays de la CEDEAO malgré qu'ils sont détenteurs d'un passeport de la communauté. Ceci montre clairement que la libre circulation des personnes et des biens pour des séjours de moins de 90 jours de même que les différents traités et accords en vigueur ne sont que des mots.

Au titre des problèmes de la jeunesse béninois et de la majorité des pays de la CEDEAO, il serait souhaitable que :

- Au cours de l'année 2023, afin de pouvoir donner un visage plus humain à la gouvernance dans l'espace de la CEDEAO, des dispositions de lois soient mises en place afin de permettre aux entreprises d'intégrer dans leurs personnels 20% d'étudiants ou de bacheliers à titre d'alternance, de stage découverte emploi ou de stage académique, le tout rémunéré minimum au Smig en échange d'une réduction de 25% de leurs impôts annuels.
- Ainsi, le gouvernement se rendra compte que cette réforme ne lui causera pas de déficit budgétaire. Son Excellence le Président **Patrice TALON** et les autres présidents de la CEDEAO pourront ainsi compter sur une jeunesse africaine formée très tôt, compétente et une gouvernance humanisée avec pour objectif un avenir meilleur et des cadres compétents pouvant accompagner la vision des gouvernements et le développement durable de l'Afrique.

## CHAPITRE II:

**RAPPORT DE LA MISSION HUMANITAIRE DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE, SUITE À NOTRE TOURNÉE EN AFRIQUE DE L'OUEST, DONT LES CONCLUSIONS INTERPELLENT LES MINISTRES DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FACE À L'AMPLEUR QUE PREND LA TRAITE DES HUMAINS AU BÉNIN.**

## **Le trafic d'êtres humains et l'exil involontaire des plus vulnérables au Bénin**

Au cours de la tournée de contrôle technique sur la corruption transfrontalière au sein de la CEDEAO, nous avons constaté la présence d'un impressionnant nombre d'enfants mineurs d'origine Béninoise dans plusieurs pays de la CEDEAO, seuls sans leurs parents, dormants sur des chantiers abandonnés ou dans des maisons en matériaux précaires, ou parfois même en pleine brousse et qui ont d'énormes difficultés pour manger à leur faim au quotidien et très mal habillés.

La majorité de ces mineurs sont sans pièces d'identité béninoise, et c'est donc grâce à nos échanges en langues locales du Bénin que nous arrivons à déterminer leur origine.

Quand nous essayons d'avoir les contacts de leurs parents au Bénin afin de les joindre, certains de ces enfants vous disent qu'ils sont décédés, d'autres déclarent que leurs parents n'ont pas de téléphones pendant que d'autres encore n'arrivent à fournir aucun de leurs contacts et donnent en lieu et place des numéros de certains de leurs tuteurs.

Cette présence massive d'enfants Béninois Mineurs, victimes de la traite d'êtres humains a été constatée au **Ghana**, notamment à **Kéta, Accra, Takoradi, Téma** et dans la ville D'**Élibo**.

En République de **Côte d'Ivoire**, nous avons fait les mêmes constats dans les villes **d'Aboisso, Bonoua**, et dans la périphérie de **Port-Boué, Abidjan, Abobo, San Pedro, Toumondi, Bouaké** etc.

Dans le **Burkina-Faso**, nous avons fait le même constat à **Ouagadougou, Bobo Dioulasso** et principalement dans plusieurs villes frontalières avec le **Bénin**.

Dans la république du **Niger**, les villes de **Dosso, Gaya, Niamey** et autres sont les lieux où nous avons constaté les mêmes faits.

Dans d'autres pays, ces enfants mineurs dorment sur des paroisses de l'Église du Christianisme Céleste, certains dans des familles et d'autres chez des personnes de bonne volonté qui les recueillent.

Après enquêtes et auditions de ces enfants par les membres de **l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** ou de ses représentants dans ces pays, nous arrivons à la triste conclusion qu'il y a un grand réseau de trafic d'êtres humains au **Bénin**, ce qui est de la responsabilité des ministres dont nous avons parlé plus haut et dont les réformes ont aggravé cette traite en raison de la misère ambiante et galopante qu'à entraîné dans le pays un certain nombre de réformes au détriment des intérêts de la population.

Les informations qui nous sont parvenues après audition, font état de ce que ces enfants sont généralement, des orphelins de père et/ou de mère, ou soient ils font partie des familles les plus démunies du Bénin.

La première cause liée au décès de leurs parents est, majoritairement relative aux maladies que l'État refuse de prendre en charge (**cancer, insuffisances rénales ou maladies à mortalité élevée que le pauvre citoyen lambda ne peut payer**). D'autres parents sont décédés d'AVC suite à leur licenciement par l'État Béninois au sein de plusieurs structures telles que la **SONAPRA**, la **SONACOP**, les **CARDER** et dans plusieurs autres sociétés d'états.

La deuxième cause est liée aux difficultés alimentaires chroniques des nouveaux tuteurs après le décès des parents biologiques, car ces derniers aussi ayant perdu leurs emplois ou leur lieux d'activités personnelles étant détruits pour des raisons de modernisation de l'habitat sans aucune autre proposition du pouvoir et ne pouvant pas subvenir à leurs besoins élémentaires, ils confient les enfants à ceux qui font ces trafics tout en ignorant les conséquences, pensant ainsi leur trouver de meilleures conditions de vies et leur garantir au moins un repas par jour.

Pour d'autres encore, les enfants sont confiés afin que les parents puissent avoir au moins 20.000 FCFA par mois, soit 31 euros pour survivre. C'est ainsi que ces parents confient leurs enfants à des inconnus qui les emmènent dans ces pays qu'ils ne maîtrisent même pas où nous avons eu l'occasion de les rencontrer.

Ces enfants sont souvent exploités soit, dans des domaines agricoles, soit sur des chantiers, soit pour effectuer des travaux de curage ou de fossoyeur dans les cimetières de certains pays, soit pour les travaux routiers et autres. Les responsables de ces trafics sont généralement originaires de Porto-**Novo**, **Sakété**, **Bassila**, **Djougou** ou des **collines**.

Ces enfants sont payés à raison de 5.000 FCFA par jour dans certains pays, mais les responsables de la traite Humaine gardent les sous par-devers eux et n'envoient que 20.000 FCFA le mois à d'autres tuteurs restés au pays, qui parfois même ne reçoivent rien.

Toujours au cours de notre tournée, les jeunes béninois de 18 à 28 ans, majoritairement des diplômés sortis de nos universités, vu qu'ils ne sont que 3% trouvant du travail stable grâce à leur relationnel au cours des années d'obtention de leurs diplômes, les 97% restants sont eux, obligés d'exercer les métiers précaires et informels ou d'exercer en tant que taxi-moto à Lomé (Togo) car ayant honte de le faire au Bénin.

Certains parents licenciés de leurs entreprises y vont aussi, toujours pour fuir la honte. D'autres gèrent les cabines téléphoniques pendant que les plus

pareseux se lancent dans la cybercriminalité. D'autres décident d'aller en aventure, d'autres encore tombent dans les manipulations du réseau QNET qui les exploite au Mali, au Niger ou au Burkina. Certains parmi eux nous ont fait des témoignages pour nous expliquer comment ils ont dû traîner ces derniers devant les tribunaux.

Parmi Les jeunes béninois qui ne veulent pas faire de l'arnaque ou prendre la mer, d'autres sont souvent victimes des cadres de l'administration, des commerçants, des banquiers, des pervers de toutes religions confondues, des touristes sexuels qui viennent les consommer sur place au Benin en échange de quoi survivre.

Malheureusement, ces filles et garçons victimes de ces pervers sont des fois des mineurs qui n'ont d'autres choix que de s'offrir ou d'accepter les offres de ces prédateurs pour survivre et s'en sortir. Du fait de leur précarité, **L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** ne considère pas le désarroi de ces jeunes comme de la prostitution dans le sens du terme, car ces jeunes n'ont pas d'autres choix que de s'adonner à ces pervers qui louent les résidences meublées afin de s'adonner à ces actes. Les propriétaires de ces résidences ne veulent que leurs argents, donc ils ne dénoncent pas ces faits.

C'est ce qui a été le cas du pervers anal d'**Atrokpocodji**, le nommé **juste Christian KASSOUIN** qui a abusé de plusieurs dizaines de jeunes et petits enfants orphelins ou en difficulté alimentaire jusqu'au **28 décembre 2022** jour de son arrestation. D'aucuns parmi ces jeunes ont honte de dénoncer ce qu'ils ont subi du fait du regard de la société complice et parfois de leurs familles.

Ces faits ont été recensés aussi à **Parakou, Natitingou, Djougou, Bassila** et ces jeunes nous ont informé que plusieurs personnes ayant les moyens financiers ou de très bonnes positions dans l'administration ne veulent pas les aider sans découvrir leur nudité. La plupart de ceux qui les abusent sont des personnes âgées et les 60% sont des hommes mariés.

**L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** profite de cette plume pour féliciter le Garde des sceaux, Monsieur **Sévérin Maxime QUENUM**, son DC monsieur **Michel ADJAKA**, le procureur d'Abomey-Calavi Monsieur **Aubert KODJO** ainsi que le Commissaire de la brigade des mœurs pour leur professionnalisme dans le cadre de l'enquête du pervers **KASSOUIN** en prenant en charge les frais de déplacement et les analyses, ainsi que leurs consultations dans les hôpitaux, en protégeant les victimes de ce dernier et en agissant aussi vite pour faire cesser les méfaits de ce dernier.

Nous profitons pour adresser également nos félicitations à Madame **Enongandé HÉLÈNE CAPO-CHICHI**, responsable d'ONG à Abomey-Calavi pour

son engagement dans la lutte contre ce trafic sexuel des filles comme des petits garçons du Bénin.

Le Bureau de **L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** regrette que Monsieur **Joseph DJOGBENOU**, le défenseur des droits de l'homme lors des mercredis rouges par le passé qui nous a reçu plusieurs fois en 2015 à son cabinet non loin de l'étoile rouge, aujourd'hui dans les arcanes du pouvoir ne fasse aucun effort pour soutenir les couches défavorisées, surtout les victimes du purgatoire anal d'**Atrokpocodji** dénommé **juste Christian KASSOUIN** et d'autres malades souffrant des affections à longue durée qui meurent par centaine le mois au Bénin.

Au niveau des Étudiants victimes des pervers sexuels de l'administration, c'est à la DBSU, ou pendant les recherches de stage académique ou pour des soutenances que certains des agents, ou responsables des entreprises ou sociétés, ou des visiteurs occasionnels prennent les contacts téléphoniques de ces jeunes avec pour promesse de les aider et, au final, conditionnent l'aide pour après abuser d'eux plus tard. Ces comportements sont à bannir de la société et de nos administrations.

Somme toute, Les ressources sont mal utilisées et nous appelons à une prise de conscience collective car, les ressources gaspillées pour les concerts auraient pu sauver des villageois, des personnes souffrant des affections à longue durée et condamnées à mort pour raisons de réformes ou autres enfants orphelins, ou de familles pauvres, en difficultés Alimentaires du Bénin et dans le grand besoin.

Que priorité soit donnée désormais aux concerts dans lesquels les artistes locaux (Béninois) soient au premier rang. Arrêtons le comportement de poule à travers lequel on est propre au dehors pour plaire et sale chez soi.

**Les causes** qui facilitent au Bénin la traite et l'exil involontaire des plus vulnérables sont de plusieurs ordres. Il s'agit de :

- la réforme de la santé ayant entraîné plusieurs décès en raison de l'absence de plateaux techniques adéquats qui est à principale cause de tout ceci.
- L'absence de représentations diplomatiques Béninoises digne de nom dans plus de 180 pays, ce qui fait que beaucoup d'informations échappent au service de Renseignement extérieur de notre pays et au premier magistrat le Président **Patrice TALON**.
- La corruption au haut niveau de l'état qui entraine plus de chômeurs.

- l'absence du ministère de la famille et de celui des affaires sociales sur le terrain auprès des familles qui ont réellement besoin des aides. Ces ministres en effet, utilisent leurs budgets pour assister des partisans en lieu et place des Béninois qui sont dans de réelles difficultés.

**Exemple :** Plusieurs personnes dont les femmes ont accouché des triplés y compris des épouses de policiers n'ont reçu aucune assistance de la part de la ministre.

Mais cette dernière a aidé au cours de l'année 2022, une famille des partisans des deux blocs de la mouvance présidentielle récemment dans l'Atlantique, des images qu'ils médiatisent pour faire croire à l'opinion nationale et internationale que le social existe au Bénin. Peut-être qu'elle ignorait que c'étaient des partisans ou des gens affiliés aux propagandes de la rupture.

En Conclusion, la politique capitaliste menée au haut sommet de l'Etat, a renforcé les trafics d'êtres humains, les migrants vers l'Europe et les trafics vers l'orient (Qatar, Liban, Koweït et autres) car la pauvreté s'est accentuée et, la misère est devenue galopante. L'administration quant à elle est gangrenée par la corruption et les directeurs ou cadres vicieux qui préfèrent abuser des stagiaires ou des jeunes en position de faiblesse afin de se faire une nouvelle santé ou assouvir leurs maudites pulsions sexuelles.

Et à tout cela s'ajoute la complicité de certains agents des mairies et de l'ANIP dans la délivrance de faux actes de Naissances sécurisés et de vrais faux passeports, ce qui confond la délivrance des visas Schengen, américain et autres dans ces passeports frauduleux délivrés aux membres du réseau de trafic d'êtres humains au Bénin.

Cette situation met le pays sur la liste des 148 pays surveillés par les partenaires au développement, au sein desquels la traite des humains est une réalité.

Le Bureau de l'**ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** regrette que toutes ces informations échappent au chef de l'État à cause de son entourage qui l'empêche d'accéder à la vérité et, aussi du fait de ses réformes. Toutes les tentatives de l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE, se sont heurtées à la barrière de son entourage de le rencontrer, et particulièrement la mauvaise volonté de l'entourage du Ministre des Affaires Etrangères qui avait décidé de sélectionner ce qui serait dit au Président de la République, ce qui nous a fait nous rétracter en 2019.

C'est ainsi que dans le but de destabiliser notre ONG, plusieurs de nos collaborateurs ont été recrutés soit à la présidence ou soit, dans l'administration publique. C'est pour cette raison que depuis l'année 2019, le conseil d'administration de notre ONG a décidé que tous les communiqués seraient signés par la cellule de communication de **l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** et par son président qui est prêt à mener jusqu'au bout le bon combat. Nous tenons à informer que les ministres concernés et autres ont dissimulé délibérément ces informations au chef de l'État. Si dès la réception de ce rapport, le Président de la République ne réagit pas, dans les mois à suivre, les partenaires prendront les décisions nécessaires. Jusque-là, nous affirmons la bonne foi du Président qui n'est qu'une victime de son propre entourage, uniquement soucieux de préserver son gagne-pain.

**“Nous espérons qu’un beau jour, l’administration publique saura retrouver ses lettres de noblesse.”**

**CHAPITRE III:**  
**L'ETAT DES PLATEAUX TECHNIQUES ET SANITAIRES DES PAYS  
DE L'ESPACE DE LA CEDEAO**

Au cours de notre tournée dans les pays de l'espace de la CEDEAO, au-delà de la corruption transfrontalière, des difficultés de la jeunesse et de plusieurs familles démunies, nous nous sommes rendus compte que l'absence d'assurance maladie digne de ce nom et des gadgets de supposé semblant d'assurance maladie que certains pays de la sous-région exhibe pour faire croire qu'ils sont réformateurs, ou juste des fois pour justifier les détournements ou des utilisations abusives des subventions des partenaires, causent énormément des dommages aux populations les plus vulnérables.

Nos enquêtes ont révélé qu'au **Bénin**, au **Nigeria**, au **Niger**, au **Togo** que, seuls 30% des populations arrivent à se payer les soins minimums sans dettes hospitalières, sans emprunts et sans l'aide des voisins. Parmi ces 30%, les 1% sont souvent des politiques, des hauts fonctionnaires ou des gouvernants qui bénéficient souvent des privilèges des administrations dont ils sont membres, ou de l'appui du trésor public. Les 70% restants, soit se soignent de manière malsaine, soit à l'indigénat, ce qui aggrave plusieurs pathologies dont elles sont porteuses et le moment où la crise survient et elles décident de se rendre dans des hôpitaux c'est souvent trop tard ou alors, elles sont à la phase terminale de leur pathologie.

Au-delà de ces pays, au **Mali** et en **Guinée Conakry**, seuls 2% de la population arrive à se soigner dans les hôpitaux compte tenu de la rareté du plateau technique à proximité qui s'ajoute aux difficultés économiques et à la crise politique que connaissent ces pays. Quant au **Sénégal**, **Ghana** et la **Côte d'Ivoire**, grâce à un semblant d'efforts sanitaires, seuls les 45% dans ces pays arrivent à se soigner convenablement.

Nos enquêtes révèlent dans la sous-région que le **Bénin et le Sénégal** ont les **meilleurs médecins de la sous-région**. Malheureusement, **le plateau technique fait défaut** au Bénin. Ce qui est une aberration au 21<sup>ème</sup> siècle, car comment les vies humaines pourront-elles être sauvées ?

Ce qui inquiète beaucoup plus notre ONG c'est que, dans plusieurs de ces Etats, les gouvernants et les ministres de la santé sont souvent en permanence dans un déni, faisant croire à l'opinion internationale et aux populations qu'ils ont tout ce qu'il faut pour sauver les vies. À ça s'ajoutent encore les erreurs médicales et les erreurs de diagnostic, où plusieurs traitements mis en place ne sont souvent pas compatibles avec les pathologies. Ce sont généralement des médecins généralistes ou autres bricoleurs qui essaient de mettre en place des traitements qui ne ressortent pas de leur spécialité. C'est le cas au **Bénin** à l'hôpital de **Covè** et celui de **Banikoara** où plusieurs spécialistes manquent à l'appel.

Ainsi, l'absence de soins de qualité entraîne le développement de plusieurs pathologies, ce qui rend ces personnes non productives dans leurs activités productrices de revenu et qui aggrave la situation misérable de ces derniers.

Toutes ces situations et facteurs sont responsables de l'augmentation du taux de mortalité déjà très élevé dans plusieurs pays de la sous-région.

Lors de notre tournée, nous avons constaté que, dans plusieurs pays de la CEDEAO, quand les pompiers sont contactés, ils vous demandent si vous avez de quoi payer les soins arrivés aux urgences, ce qui leur permet de savoir la décision à tenir.

Nos enquêtes ont permis d'observer que les malades qui sont évacués aux urgences, sans moyens, sans parents ou qui ont épuisé leurs budgets, sont laissés pour compte jusqu'à périr. Quand nous interpellons les agents de santé sur les raisons qui font qu'ils n'avancent pas les produits pour sauver ces malades le temps que les parents amènent le nécessaire, les agents de santé répondent simplement que **“ce sont des instructions reçues qui sont de ne pas porter assistance à ces patients, car en l'absence des parents des malades, les soins avancés ne sont pas reconnus ni remboursés par les parents de la victime”**, ce qui engage la responsabilité financière et économique de l'agent de santé ayant pris le risque de sauver des vies en l'absence des parents.

Nous nous sommes rendu compte également, que dans les pays de la CEDEAO, un malade évacué en urgence qui arrive avec sa famille, est confronté à l'absence de place. Ainsi, à la recherche de place d'hôpitaux en hôpitaux, les familles ont souvent des difficultés de trouver les **3 éléments** nécessaires à la fois pour un soin de qualité, à savoir, le **plateau technique à la hauteur, la place d'hospitalisation disponible et de médecins qualifiés de la pathologie pouvant faire le bon diagnostic.**

**Pire, une fois qu'ils arrivent à trouver de la place dans un hôpital où il y a de plateaux techniques, de médecins qualifiés, les familles qui ont les moyens de payer les soins, assistent souvent aux décès de leur parent. Car, il faut généralement au moins 50 minutes voir 1 heure 10 minutes pour le paiement à la caisse des soins, l'achat des médicaments à la pharmacie et autres.**

Cette situation de déficit de ces 3 éléments entraîne l'augmentation du taux de mortalité de 2% dans les urgences et aggravent les pathologies de l'équivalent minimum de 10% des personnes qui s'y rendent. Car 10 secondes de perdues pour une crise d'AVC peuvent réduire de 20% les chances de survie et aggravent de 40% les séquelles du patient qui arrive à s'en sortir.

Dans plusieurs hôpitaux, les agents prescrivent un certain nombre de médicaments sans prendre en considération les antécédents médicaux du

patient en face. C'est le cas par exemple des diabétiques à qui ils prescrivent du sérum glucosé par exemple qui leur sont injectés. Ce qui entraîne la mort de plusieurs patients, ce qui est dissimulé aux familles.

Là où on peut avoir des preuves d'économie de vérité par exemple **au Bénin**, le pays **n'a pas de radiothérapie ni de plateaux techniques pouvant prendre en charge les pathologies ou les divers cancers du pays**. Même depuis 4 ans, les personnes souffrant d'affections à longues durées et les personnes chez qui on découvre des insuffisances rénales et qui doivent suivre des séances de dialyse, de même que celles souffrant de cancer, ne sont plus prises en charge par l'état. Alors que, lorsque le Ministre de la Santé du Bénin **Benjamin HOUNKPATIN** prend la parole devant l'opinion nationale ou internationale, cet abonné d'économie de vérité fait croire aux partenaires que le Bénin a un plateau technique ou chaîne pyramidale qui couvre tout le pays et qui est renforcé pouvant couvrir toutes les pathologies sans pourcentage stable. La preuve sur TV5 monde en **septembre 2018**, ce même ministre dans un droit de réponse annonçait que le **Bénin a une couverture de plateaux techniques à 99%**. Chose étonnante, **4 ans plus tard**, ce même ministre le **31 mai 2022** sur l'ORTB, nous annonçait **un taux de couverture de 97%** concernant le plateau technique. Pourquoi cette différence concernant le plateau technique en 4 ans ? Nous avons compris que soit les plateaux techniques ont régressé, soit il annonce les chiffres selon son humeur. Ce qui n'est pas de nature à éclairer la lanterne du Chef de l'État afin d'opérer une redynamisation du secteur.

Nous invitons les ministres de la santé à une transparence concernant l'état des plateaux techniques et les besoins réels de leurs départements. Car leur économie de vérité pour préserver leur poste, empêche les décideurs et les gouvernants à prendre la mesure des choses.

Nous invitons également les ministres de la santé des espaces de la CEDEAO, au-delà du renforcement des plateaux techniques à prendre au sérieux les maladies nosocomiales dans la sous-région car cela détruit la vie des populations et augmente le taux de mortalité. Ceci entraîne plusieurs hôpitaux dans des situations où ces maladies nosocomiales ajoutées aux pathologies qui amènent les patients, les deux ensembles font rapidement que les pathologies dépassent rapidement la chaîne pyramidale des plateaux techniques de leur localité.

Au cours de notre tournée au **Bénin**, nous nous sommes rendu compte que, 63% des organes d'assistances, intervenant dans les localités où la population a plus besoin d'assistance n'ont pas de moyens roulants. Même **au centre-ville à Cotonou, l'unique brigade des mœurs n'a pas de matériels roulants** (confère

enquête janvier), de même à Tori Bossito. Cette situation est récurrente aussi bien dans les hôpitaux que les commissariats.

Pour revenir aux sapeurs-pompiers, nous sommes déçus qu'après nos rapports de 2017 et de 2018, à un moment où on n'avait que 17 bases, et les Américains leur avaient fait un don de 17 véhicules, l'état béninois 6 et la France également. Par la suite, l'Etat béninois avait décidé de créer de nouvelles bases. Mais force est de constater que ces nouvelles bases sont à proximité des usines privées du Chef de l'Etat tandis que les populations sont en manque de ces bases dans la plupart des diverses localités.

Ce manque de moyens roulant accroître le taux de mortalité issu des accidents routiers. C'est le cas, le dimanche 29 janvier 2023 où nous avons assisté au Bénin, à Dassa Zoumè, à un cas d'accident de circulation, suite à une collision entre un bus de la compagnie BAOBAB EXPRESS et un camion, entraînant la mort de plusieurs personnes brûlées vives et une vingtaine de blessés graves qui ont été évacués au CNHU de Cotonou. L'accident a eu lieu non loin de la base des sapeurs-pompiers qui n'ont pas pu vite intervenir sur le terrain par faute de moyens. Ce drame révèle l'**ironie du sort des membres de Lyon's Club** dans ce drame comme le souligne ce témoignage du **Professeur Aimé AVOLONTO**, béninois résidant au Canada

*"Ironie du sort, oui. Une unité entièrement financée par le Lyon's club, la seule entité censée être considérée comme **\*unité des grands brûlés\*** dont la vétusté et la non-opérationnalisation des installations, rivalisent avec l'irresponsabilité ambiante, des gouvernants, vis-à-vis des infrastructures. Finalement, l'unité n'a d'affectation pour **\*grands brûlés\*** que le nom qui en indique, sur la plaque, l'entité donatrice.*

*Je parlais d'ironie du sort car, dans la douleur qui vient de nous frapper, **ceux-là mêmes qui ont pensé à la nécessité d'une telle unité, sont morts, carbonisés, à quelques encablures d'un régiment de sapeurs-pompiers, si sous-équipés qu'ils n'avaient aucun moyen de leur venir en aide.***

*Ma douleur et mon désespoir sont vifs, d'autant que Frida Hazoumè était la fille de mon maître de mémoire à l'UNB, celui-là même qui m'a donné d'aller au Canada. Je meurs de douleur."*

Comme l'indique le témoignage ci-dessus, au CNHU, unique hôpital de référence du Bénin, la seule entité censée être considérée comme unité des grands brûlés au Bénin, en février 2023 était dans un état de vétusté et non opérationnel. Les installations rivalisent avec une irresponsabilité ambiante, ce qui est une contradiction flagrante des déclarations du ministre de tutelle vis-à-vis de ces infrastructures. Cette unité n'a ni le personnel qualifié qu'il faut, ni le plateau technique pour une prise en charge à hauteur des brûlures. La

majorité du personnel n'est composée que de figurants. Cette unité n'existe que de nom.

Il serait urgent qu'après avoir mis l'avenir de la jeunesse Africaine au cœur du développement, la santé puisse être une priorité pour le bien-être du continent.

Eu égard de tout cela, nous recommandons :

- aux États qui ont l'habitude de séquestrer leurs malades guéris pour non-paiement des factures d'hospitalisation de mettre fin aux prises d'otages et à la séquestration et de trouver un autre mécanisme de recouvrement des fonds. Cela éviterait les infections et les maladies nosocomiales que contractent plus tard ces familles démunies, otages des hôpitaux dont les pathologies ou les nouvelles infections surgissent pendant leur séjour carcéral hospitalier. Car si ces familles avaient les moyens de supporter leurs soins, elles ne seraient pas otages de ces hôpitaux.
- aux Etats Africains de prévoir un budget de prise en charge des urgences pour les premiers soins, car l'absence de kits de premiers soins à la hauteur de toutes les pathologies et de prise en charge d'urgence, sont aussi responsables de 5 à 7% de taux de mortalité dans les pays de la CEDEAO.
- que l'avenir professionnel et le devenir de la jeunesse deviennent une préoccupation pour la 9ème législature au Bénin et l'ensemble des assemblées nationales des divers pays ainsi qu'aux gouvernants ;
- que les autorités béninoises cessent avec l'Économie de vérité et qu'ils convoquent les états généraux de la santé afin de rendre compte au peuple béninois, Hôpital par hôpital de ce qu'il en est et que des dispositions soient prises, afin de mettre aux normes les plateaux techniques pour que la vie humaine ne soit plus un objet d'enrichissement des cimetières en République du Bénin.
- que l'hypocrisie dans la dotation et la création des bases pour sécuriser les investissements privés des gouvernants à proximité, soit arrêtée, car cela ne sert pas au peuple souverain.
- Qu'il faudra dans l'immédiat, mettre aux normes les routes, les trottoirs, les marquages au sol, et sensibiliser les populations en matière de code de la route.

- l'insertion dans l'éducation nationale des gestes de secours et d'assistance à autrui. Comment comprendre que lors de l'accident à Dassa les populations ont préféré prendre des photos, plutôt que de sauver les victimes ?
- que l'absence d'assistance pour les personnes en danger sur les axes routiers par les chauffeurs puisse être punie par le retrait de leur permis et une condamnation à non-assistance à personne en danger.
- que la santé des populations soit prise au même titre que la situation professionnelle des jeunes des pays de la sous-région et que les budgets consacrés à ces deux secteurs soient les plus élevés des 15 pays de la CEDEAO.
- que la prise en charge dès la venue dans les hôpitaux soit une réalité.
- qu'il y ait suffisamment de kits d'urgences dans les hôpitaux, car nous avons constaté que c'est 15 flacons de sérums qui sont donnés par semaine dans les hôpitaux. Or il en faut au moins 70 par jour.
- Que les gouvernants revoient la rémunération des agents médicaux et paramédicaux, car leur situation salariale actuelle sabote déjà le moral du personnel et aggrave leurs soucis qui sont à la base de plusieurs erreurs médicales, **“Une situation qui nécessite l'amélioration des conditions de vie du personnel hospitalier.”**
- Concernant les pathologies à longue durée de traitement, nous recommandons aux autorités béninoises ainsi que celles de la CEDEAO, la **création d'un fonds spécial** au profit de leur ministère de la santé. A ce titre, nous suggérons un mécanisme de taxation de 20% sur tous les produits les plus toxiques ou cancérigènes de même que les cigarettes classiques et électroniques. Les fonds issus de cette taxation seront donc reversés au ministère de la santé qui en disposera pour la prise en charge des affections à longue durée (cancer, dialyse, l'AVC , maladies à mortalité élevée et les affections à longue durée )
- En ce qui concerne la prise en charge des orphelins et enfants les plus démunis, le bureau de l'ONG Bénin Diaspora Assistance propose aussi la création d'un fonds spécial, toujours par un mécanisme de taxation de 5.000 Francs CFA par jour sur les frais de conservation des corps que les

morgues de chaque pays devront reverser au profit du ministère de la famille et des affaires sociales. Ces fonds pourraient donc constituer un socle budgétaire pour la prise en charge de ces enfants orphelins car après tout, c'est du décès leurs parents que ces morgues s'enrichissent.

- **L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** demande la reprise des sensibilisations sur les MST et VIH, car beaucoup de pays ont baissé la garde, ce qui plonge aujourd'hui plusieurs familles démunies et plusieurs jeunes dans une situation de contamination permanente. Le risque devient de plus en plus facile. Sur 10 jeunes ciblés entre 17 et 28 ans, non alités par des maladies, et pour lesquels nous avons financé les bilans de santé, nous nous sommes rendu compte au retrait des résultats que les 50% sont porteurs de MST et de plusieurs autres pathologies et que 30% sont porteurs du VIH. Ce qui ne garantit pas un avenir meilleur pour la jeunesse africaine si nous ne prenons pas les taureaux par les cornes. A plus forte raison, les 60% de ceux dont les résultats sont infectés, sont issus des familles pauvres où sont des orphelins, ce qui les expose et les conduit à des situations de vulnérabilité extrême pour survivre. Une situation qui impose l'urgence d'amélioration du social, afin de pouvoir sauver la santé de ces plus-démunis. Nous avons réussi à orienter ces 30% auprès des structures nécessaires afin qu'ils puissent être pris en charge très tôt après ces découvertes lors de notre tournée. La sensibilisation doit pouvoir reprendre le plus rapidement possible pour que cette jeunesse appelée à être la relève du continent ne soit pas une jeunesse majoritairement condamnée à mort.

## CHAPITRE IV: L'INSECURITE ROUTIERE DANS L'ESPACE DE LA CEDEAO.

L'insécurité routière dans l'espace de la CEDEAO est un phénomène qui freine le développement des pays membres, accroît le taux de mortalité et met beaucoup de familles dans l'angoisse lors des déplacements.

Ainsi, pendant notre tournée, plusieurs cas d'accidents de route entre camions gros porteurs, petites voitures, grands bus de plusieurs compagnies allant jusqu'à 70 places se sont produits dans plusieurs pays de la CEDEAO.

A commencer par le **Sénégal** avec une quarantaine de morts, suivi du **Mali** avec une dizaine de morts, à **Yamoussoukro** avec une trentaine de morts, puis au **Bénin** courant fin janvier ou 7 accidents se sont échelonnés dont le plus grave entre un bus et un camion-citerne ayant entraîné 22 morts calcinés sur place, suivi le lendemain encore d'un autre accident de gros porteurs, le 30 janvier un accident d'une vingtaine de Morts au **Nigeria** entre bus et camions sans oublier le phénomène du terrorisme actuellement en Vogue dans plusieurs pays de la CEDEAO où régulièrement au **Nigeria**, au **Nord Bénin**, au **Niger**, au **Burkina**, au **Mali** et à certains endroits de la **Cote d'Ivoire**, ces supposés terroristes coupent les routes, s'en prennent aux passagers, les dépouillent de leurs biens et les assassinent parfois en masse. C'est le cas du **Burkina** où le **30 janvier 2023**, plusieurs passagers de deux minibus ont été enlevés par ces terroristes coupeurs de route dont 15 personnes ont été retrouvés exécutés. Cette situation dramatique que vit la sous-région ouest-africaine rend les déplacements dangereux, freine l'activité économique et augmente le taux de mortalité au sein de l'espace.

Face à ce phénomène, le bureau de **l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** recommande aux états, les mesures suivantes en matière des accidents de route :

**Recommandation 1 :**

Nous invitons les Etats à revoir le point et à interdire un certain nombre d'épaves ou de pièges en circulation sur leurs territoires

**Recommandation 2 :**

Nous invitons les états à mettre un peu plus de sérieux dans les visites techniques effectuées car, l'absence de sérieux et de professionnalisme, les tricheries et les corruptions qui interviennent dans le processus de visite technique dans les pays, mettent en danger la vie des populations plus tard (des visites techniques sans présentation physique de la voiture où, seul le livret de bord est présenté suivi du numéraire, où soit la voiture présente en très mauvais état mais, la corruption rend aveugle le technicien qui ne voit rien, mais valide tout, soit le véhicule manque de tout et c'est la veille de la visite technique que tout est emprunté juste pour faire la visite technique et restituer

24 heures plus tard, soit à quelques mètres du centre de visite technique ce sont les parents proches qui installent une baraque où on peut tout louer, des pneus aux extincteurs pour faire la visite technique et le lendemain lors d'une panne ce sont des branchages alignés sur 20 mètres au lieu du triangle de présignalisation, ou ce sont des morceaux de briques qui jalonnent la route créant après des accidents, car ils n'ont pas été enlevés après la panne réglée)

### **Recommandation 3 :**

La formation des futurs chauffeurs doit être revue et à défaut d'installation de permis à points, que les permis soient réévalués toutes les 5 années après vérification d'un certain nombre d'accidents dans lesquels seraient impliqués ces chauffeurs, puis un recyclage des cours aux conducteurs de même que les premiers secours à apporter. Une évaluation après chaque année pour revoir ces points essentiels s'avère nécessaire dans chacun des pays membres.

### **Recommandation 4 :**

Une sensibilisation accrue de tous les conducteurs de véhicules, motos ou gros porteurs sur le respect du code de la route, les limitations de vitesse sur les différents trajets avec un contrôle de vision de ces derniers et de leurs tensions artérielles pour éviter des crises de tension oculaire lors de leurs trajets.

### **Recommandation 5 :**

Les autorités et gouvernants des Etats membres de la CEDEAO doivent améliorer les travaux routiers, car beaucoup de routes sont en état de dégradation très avancé dans plusieurs pays, avec des nids de poules qui obligent beaucoup de conducteurs à emprunter le couloir de circulation inverse, des facteurs qui sont aussi responsables des accidents de circulation.

### **Recommandation 6 :**

Les gouvernants doivent budgétiser et programmer dans les travaux routiers des points d'eaux opérationnels ou des bornes à incendies à tous les 5 km des voies inter-états.

### **Recommandation 7 :**

Tous les états doivent mettre l'accent sur les marquages au sol lumineux pour la circulation nocturne. Les panneaux de signalisation à l'entrée et à la sortie des agglomérations doivent être effectifs afin de permettre aux conducteurs d'être alertés très tôt sur les dangers qui pourraient surgir.

### **Recommandation 7 :**

Les Etats doivent renforcer les équipements des sapeurs-pompiers pouvant entraîner une meilleure réactivité en cas des accidents de masse et augmenter les points de relais sur les routes pour favoriser leur efficacité à secourir lors des accidents et ainsi limiter la mortalité.

### **Recommandation 8 :**

L'état doit obliger les compagnies de bus pour les longs trajets à intégrer à l'intérieur des bus des caméras de surveillance afin que les conducteurs soient rappelés à l'ordre en cas d'exagération et aussi faire intégrer aux chauffeurs avant le démarrage de montrer les consignes d'urgence en cas d'incendie aux passagers afin que ces derniers soient aptes à réagir lors des sinistres. Aussi, obligation doit être faite aux bus de se munir d'au moins 4 extincteurs, compte tenu de leurs tailles.

### **Quant aux phénomènes des terroristes coupeurs de route nous recommandons :**

#### **Recommandation 1:**

La création des postes de contrôle des militaires, police ou gendarmerie dans les zones le long des routes, des postes mixtes avec surveillance aérienne des zones concernées, en appui aux postes de sécurité mixtes dotés des armes de dernière génération pour sécuriser les convois et les déplacements des marchandises ainsi que les populations en déplacement. Ceci va permettre de repousser le terrorisme, sécuriser les voyageurs ainsi que leurs marchandises et relancer les économies ayant reçu un coup face à cette tragédie.

#### **Recommandation 2:**

Responsabiliser les peuples sur le bien-être que procurera la sécurité pour leur famille.

Pour sécuriser le recrutement des personnes les plus vulnérables, le gouvernement doit lutter contre le chômage, créer de l'emploi ou des activités génératrices de revenus, ce qui rendra difficile le recrutement des jeunes démunis par les terroristes dans leur rang.

Les Etats doivent lutter contre les injustices, car cela peut pousser les populations à faciliter la tâche aux terroristes pour les défendre et s'attaquer aux symboles que représente l'Etat.

## CHAPITRE V

### LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Suivant notre correspondance adressée le 13 juillet 2022, au Président de la République du Bénin Son Excellence Monsieur Patrice TALON, nous avons fait des recommandations pour lutter contre le terrorisme dont la plupart n'a pas été prise en compte. Nous remercions le Gouvernement pour l'achat des deux (02) hélicoptères pour la surveillance aérienne. Néanmoins, nous reconduisons ces recommandations, car les attaques perpétrées par les djihadistes gagnent du terrain de jour en jour.

De plusieurs ordres, ces recommandations concernent :

❖ **La mise à niveau des infrastructures sécuritaires et la sécurisation des commissariats**

Les besoins urgents pour mettre fin à la vulnérabilité des commissariats et la mise en danger des forces de sécurité sur le terrain sont :

- La construction des bâtiments adéquats propres aux unités de police avec des clôtures barbelées d'épaisseurs capables d'empêcher les balles des djihadistes de les traverser et un portail avec un système de fermeture à double sécurité, car les 90% des commissariats des zones à risques ne sont pas clôturés.
- L'autonomisation en eau et en énergie électrique de tous les Commissariats encore dépourvus de courant électrique dont les agents sont contraints d'aller vers des sources d'eaux très éloignées de leurs bases.
- L'installation des systèmes d'alerte ultra-rapides dans toutes les unités policières ou militaires
- La construction de guérite pour tous les commissariats des zones à risques avec un dosage de ciment pouvant permettre aux murs de résister aux balles
- Le choix par le haut commandement d'une alternative de communication et d'alerte rapide face à l'urgence, en attendant la couverture des réseaux GSM sur le plan national.

Dans le cadre de la reconstruction rapide des commissariats, nous vous suggérons de mettre en contribution le génie militaire, les réseaux GSM, les cimenteries etc. Aussi, peuvent être associés à ces réalisations, certaines autres sociétés d'État.

❖ **La mise à disposition des équipements sécuritaires adéquats**

En plus des bâtiments non qualifiés, la totalité des commissariats de ces zones frontalières à risques ne disposent pas de moyens nécessaires et adéquats pour que la riposte en cas d'attaque puisse être à la hauteur. C'est pourquoi, il devient impérieux de procéder à :

- La dotation de casques, de gilets pare-balles et de jumelles de visée nocturne de longue portée à chaque agent des commissariats sans distinction de grade
- Le renforcement de l'armement déjà en dotation par des armes de dernière génération (former aussi les personnels à se familiariser avec ces nouvelles armes)
- Le renforcement des moyens roulant aux bases militaires par l'acquisition de véhicules blindés de reconnaissance et/ou de combat afin de leur permettre un déploiement rapide en cas d'alerte et/ou de renfort à une unité en difficulté.
- L'intégration à chaque base militaire de matériels de détection et de destruction de mines
- L'acquisition de drones et d'avions de combats en appui aux agents sur le terrain
- La mise en place rapide d'un brassard ou tout autre symbole de votre choix afin de pouvoir empêcher l'utilisation frauduleuse des ensembles de tenues emportées par les terroristes, dans le but de tromper la vigilance des agents de sécurité, de la population ou de l'administration, et de pouvoir commettre d'autres attentats à grande échelle ou aux ceintures explosives. (Cette suggestion vient du fait que les terroristes ont emporté lors des attaques des équipements et outils des policiers et militaires y compris des tenues).

#### ❖ La motivation du personnel

Elle concerne notamment la rémunération des forces de sécurité. Ainsi donc, il s'agit de :

- La généralisation et de l'harmonisation des primes de mission pour tous les agents militaires et policiers engagés dans les mêmes lieux de travail (Contrairement aux fonctionnaires de police Républicaine du Bénin qui ne perçoivent rien sur le terrain, les militaires positionnés perçoivent des primes journalières à raison de 5 000 FCFA pour les hommes de rang, 7 000 FCFA pour les sous-officiers et 10 000 FCFA pour les officiers. Ceci constitue une autre forme de démotivation pour laquelle nous vous prions de bien vouloir donner les recommandations nécessaires pour sa correction.)
- Donner priorité aux agents servant dans les zones à risques dans le pays pour les décorations à la chancellerie nationale de leur vivant.

#### ❖ La gestion des cas d'attaque

Pour tous les cas d'attaque, nous suggérons :

- La création d'un comité national de gestion des cas d'attaques djihadistes/terroristes
- Le transfert systématique dans les prisons de haute sécurité et un suivi de la mise en isolement de tous les présumés djihadistes/terroristes déjà arrêtés
- L'indemnisation sans ambages de tous les hommes en uniforme victimes des attaques djihadistes ainsi que des familles ayant perdu leurs enfants dans ces attaques

## CHAPITRE VI

### QUELQUES ACTIONS SOCIALES DE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE

Lors de la tournée humanitaire de l'ONG Bénin Diaspora Assistance dans les pays de la CEDEAO commencée par le Bénin du 01 décembre 2021 suivi du Niger et de plusieurs autres pays jusqu'au 03 février 2022, nous avons porté assistance à plusieurs couches vulnérables et avons aussi fait des dons de médicaments et de vivres dans plusieurs pays, notamment dans les états du **Niger**, du **Burkina Faso**, du **Mali** et de la **Côte-d'Ivoire**.

Notre délégation avec l'appui des ONG partenaires a recensé plusieurs Béninois étudiants à l'école des infirmiers et médecines en difficultés dont d'autres sont orphelins de père ou de mère.

Après réflexions, nous avons sollicité le gouvernement ivoirien pour la prise en charge des mineurs ivoiriens, ce qui a été fait.

Quant aux majeurs Béninois en difficulté, vu que le Bénin n'a plus d'ambassade dans ces pays, nous avons demandé aux évêques et prêtres catholiques des pays et à certains du Bénin, une prise en charge des frais de scolarité encore impayés pour lesquels certains enfants ont déjà commencé à être renvoyés.

Nous avons fait aussi pareil envers ceux qui sont de l'église du christianisme céleste en sollicitant directement le pasteur mondial **Benoît ADEOGOUN** et l'ensemble de la paroisse mère, ce qui reçut un écho favorable.

Pour les autres enfants qui ne sont d'aucune religion, l'ONG BÉNIN DIASPORA ASSISTANCE et ses partenaires locaux les ont entièrement pris en charge.

Au cours de notre mission humanitaire, nous avons également effectué d'autres actions sociales que sont :

- en décembre 2022 nous avons organisé la Noël dans les orphelinats de 6 pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Mali et Niger) avec des distributions de vêtements grâce à nos partenaires
- En janvier 2023 nous avons procédé au soutien médical de plusieurs malades et indigents dans les hôpitaux du Togo, Côte d'Ivoire et du Burkina Faso

- l'ONG Bénin Diaspora Assistance a, depuis janvier 2023 pris en charge une partie des 42 petits garçons abusés sexuellement par le pervers prédateur juste Christian KASSOUIN d'atrokpocodji au Bénin
- Nous avons procédé à la location d'un logement dans la commune d'Abomey-Calavi pour certains enfants victimes avec un engagement de paiement mensuel de leurs loyers sur 12 mois
- Nous avons soutenu psychologiquement et financièrement une partie des enfants orphelins ou de famille démunis, abusés sexuellement lors des partouzes organisées par le nommé juste Christian KASSOUIN à son domicile en échange de nourriture et qui sont devenus aujourd'hui séropositifs
- Nous avons aidé financièrement un certain nombre de jeunes en difficulté et qui ont eu la chance de nous rencontrer dans certains pays de la CEDEAO à revenir au Bénin par voie terrestre
- De même nous avons en janvier 2023 pris en charge les frais de formation pour 7 jeunes Béninois dont 5 orphelins à hauteur de 370.000 CFA par enfant.

## CHAPITRE VII

### **ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE ET L'ASSOCIATION OUEST AFRICAINE DU COMMERCE TRANSFRONTALIER DES PRODUITS ALIMENTAIRES AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET HALIEUTIQUE (AOCTAH)**



Comme le précise notre communiqué en date du 08 février 2023, au cours de notre tournée humanitaire dans l'espace CEDEAO, nous avons eu l'occasion de rentrer en contact avec avec plusieurs ONG, **dont l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des Produits Alimentaires Agro-sylvo-pastoraux et Halieutique (AOCTAH)** suite à notre compte rendu publié récemment sur la corruption transfrontalière.

Il convient de préciser, que l'AOCTAH est une structure sous régionale dont les objectifs se définissent comme suit :

- **La lutte contre les entraves au Commerce (Tracasseries routières, paiement illicites ou racket, temps de passage relativement long aux postes de contrôle, corruption, ....)**
- **La mise en place des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF) pour accompagner et assister les commerçants vers le formel.**
- **La mise en relation commerciale entre les acteurs afin de rendre plus accessible les produits agroalimentaires aux populations à moindre coût.**
- **L'améliorer des conditions de travail des acteurs des chaînes de valeurs sur les filières concernées.**
- **La mise en œuvre de l'opération fluidité routière afin d'améliorer les assiettes fiscales des Etats**
- **La collecte des données sur les flux commerciaux transfrontaliers et les tracasseries routières**

L'AOCTAH couvre 17 pays, dont les 15 de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone Sierra, Togo) en plus le Tchad et la Mauritanie

Cette collaboration a commencé avec des échanges par visioconférence avec le personnel du Secrétariat Permanent basé au siège de l'AOCTAH à Lomé, République Togolaise et le Point Focal Fluidité routière agro-bétail, Mr Boulayr DIALLO basé au bureau technique de l'AOCTAH situé à Ouagadougou au Burkina Faso; et également en présence de Mr Brahim Cissé, le chargé de commerce intra-régional et transport des produits

agricoles et bétail au CILSS et qui est également Coordinateur du projet Régional FIDA FARM-TRAC, commerce au sahel et en Afrique de l'Ouest.

**De ce fait, l'AOCTAH et L'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE** ont décidé de signer un **accord de partenariat**, pour travailler dans l'intérêt des populations des 17 pays, et surtout **éradiquer cette corruption transfrontalière** qui constitue une gangrène qui plombe les efforts des divers gouvernements et qui constitue un poison pour les commerçants en transit vers les divers pays.

Les échanges ont été très riches lors de la réunion hebdomadaire, après une conférence de presse ayant réuni tous les acteurs de la chaîne au siège de L'AOCTAH où nous avons été officiellement invités.

C'est donc une nouvelle collaboration qui débute pour le bien-être de toutes les populations africaines et aussi pour une alimentation de produits de qualité à coût réduit.